

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra le 18 juin 2019.



CONSEIL DE QUARTIER no 5 SECTEUR VAL-SENNEVILLE

*COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 20 mars 2019 à 19 h, au
centre communautaire de Val-Senneville*

PRÉSENCES :

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier
M. Réginald Béland, conseiller de quartier
M. Jean Simard, conseiller de quartier
Mme Janique Boutin, conseillère de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil et commis aux communications

ABSENCE :

M. Michel Blouin, conseiller de quartier
M. Gino Pallagrossi, conseiller de quartier
M. Stéphane Dénomme, conseiller de quartier

ASSISTANCE : Aucune

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier de Val-Senneville, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la rencontre. Il est 19 h 12.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 20 mars 2019

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par M. Réginald Béland, appuyé de Mme Janique Boutin de l'adopter tout en laissant le point *Varia* ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-03-01

3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 janvier 2019

Une lecture silencieuse du procès-verbal est proposée. Lecture faite, il est proposé par M. Réginald Béland appuyé de M. Jean Simard de l'adopter.

Suivis :

- *Assurances pour les membres du comité des loisirs :* Le président a envoyé un courriel à M. Stéphane Dénomme lui expliquant la procédure pour y adhérer;
- *Entretien de la patinoire :* Il n'y a eu aucune amélioration de la qualité. Elle est maintenant fermée pour les périodes printanière et estivale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-03-02

4- Varia

- a) *Programme pour projets structurants* : Il s'agit de l'ancien programme pour projets en milieux ruraux. Le coût disponible par projet sera de 25 000 \$. En ce qui a trait aux projets socio-économiques, les demandes devront être déposées auprès du comité d'orientation des investissements économiques;
- b) *Parc le Nordet* : Lorsque le parc sera déménagé, les résidents adjacents à celui-ci désirent acheter des parties du terrain.

5- Affaires nouvelles - Questions et interventions du public

- a) *Déneigement de la cour du centre communautaire* : Une fois de plus, M. Réginald Béland souligne le problème de déneigement dans la cour. L'entrepreneur qui effectue le déneigement la pousse en une butte au plein centre de la cour, ce qui s'avère dangereux. La présence des boîtes aux lettres derrière le centre communautaire augmente la circulation dans la cour et plusieurs enfants jouent s'y retrouvent pour jouer;
- b) *Souper cabane à sucre* : Le samedi 23 mars aura lieu un souper cabane à sucre organisé par la Fabrique;
- c) *St-Jean-Baptiste* : La fête aura lieu le 23 juin;
- d) *Prêt de chapiteau* : Le chapiteau de la ville, qui était prêté sur demande lors d'activités des différents organismes, est désuet et ne sera plus prêté pour des questions de sécurité. Le conseil de quartier demande si un nouveau peut être acheté pour continuer d'offrir le service aux organismes qui sont limités dans leur budget.

6- Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre se tiendra le mardi 18 juin, à 19 h, à la salle communautaire.

7- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jean Simard, appuyé de Mme Janique Boutin de lever la séance. Il est 20 h 25.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-03-03

MARIE-ÈVE GERVAIS
Secrétaire d'assemblée